

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

Procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 7 octobre 2014 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Madame Sylvie Laurain, Messieurs Michel Morin et Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

1. Ouverture : **20 h 00**
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 septembre 2014
4. Dépôt des comptes mensuels
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour la Fête de Noël le 7 décembre 2014 : 2 500.00\$
 - b) Paiement des subventions pour les activités des loisirs : 495.00\$
 - c) Paiement à Librairie Moderne pour des livres de bibliothèques : 229.48\$
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Modifications au schéma de sécurité incendie
 - b) Fin de la facturation de l'entraide incendie avec Henryville
 - c) Arrimage des services d'urgence et processus d'appel lors d'accidents de la route
 - d) Autorisation de signature pour de l'entraide incendie avec la ville de Bedford
 - e) Avis de motion du règlement 461 intitulé « Feux en plein air »
 - f) Paiement à Aréo-Feu pour la réparation boyaux d'incendie et nettoyage habit de combat : 360.98\$
 - g) Paiement à Garage Stéphane Belhumeur pour la réparation du chargeur de la citerne : 290.04\$
 - h) Paiement des compensations de formation à 2 pompiers : 600.00\$
 - i) Paiement à Sécurité Maska pour l'inspection des cascades et cylindre d'air : 3 982.24\$
 - j) Paiement à Éditions Petite Mine pour l'achat livres d'enfants pour la semaine de prévention : 89.90\$
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Demande de dérogation mineure pour le 191, rang des Dussault
 - b) Modifications des résolutions concernant le nettoyage des branches 19, 27 A et 30 Riv.Sud
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Octroi de contrat pour le déneigement des stationnements municipaux
 - b) Octroi de contrat pour le déneigement des chemins municipaux
 - c) Paiement à L'Homme et fils inc. pour divers matériaux pour le Parc : 95.75\$
 - d) Paiement à Compo-Haut-Richelieu pour l'achat de bacs vert : 1 436.04\$
 - e) Paiement à Compteurs d'eau du Québec pour le compteur du 4-Plex rue Forget : 325.66\$
 - f) Paiement à la Municipalité d'Henryville pour le 2^e trimestre de l'assainissement des eaux : 4 499.67\$
 - g) Paiement à André Méthé Transport inc. pour la réparation du bonhomme à l'eau de l'école : 307.56\$
 - h) Paiement à Gestions Techn'O Logic inc. pour le forfait des rapports de la PM1 : 189.71\$
 - i) Paiement à Tenaquip ltée pour les frais de livraison des chaises : 35.00\$
 - j) Appel d'offres sur invitation pour la vidange des fosses septiques
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Demande de la salle communautaire gratuite pour la collecte de sang du 4 décembre 2014
 - b) Transfert de fonds au compte de subvention aux organismes pour l'aide aux devoirs : 2 300.00\$
 - c) Paiement à Me Paul Claude Bérubé pour la Cour municipale : 229.95\$
 - d) Paiement à la Chambre de Commerce pour la rencontre avec M. Robert Poeti du MTQ : 367.92\$
 - e) Paiement à Papeterie Cowansville pour des caisses de papier blanc : 109.00\$
 - f) Paiement à Copicom pour les frais de base et copies suppl. du photocopieur : 344.95\$
 - g) Paiement à Mme Manon Donais pour ses frais de déplacement de septembre : 62.06\$
 - h) Paiement à CIB pour de la formation du logiciel des permis : 172.46\$
10. **VARIA**
11. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
12. **COURRIER**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE À 20H00

M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-10-269 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 SEPTEMBRE 2014

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2014-10-270 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014. ADOPTÉE.

4. DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles

Rémunération des élus	Octobre 2014	2 512.99\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Septembre 2014	11 936.11\$
Salaire des pompiers	Août 2014	1 702.03\$
Salaire des pompiers	Septembre 2014	3 116.08\$
C1400304	Ministre des Finances, service de la SQ	63 589.00\$
C1400305	Régie Intermunicipale A.E.P.H.V., quote-part octobre 2014	16 926.00\$
C1400307	Super Soir Venise, diesel pour camions incendies	345.61\$
C1400308	Laboratoires d'analyses SM, analyses d'eau	100.61\$
C1400309	L'Homme et fils inc., frais de poste	450.77\$
C1400310	Garage Yves St-Laurent, essence camion de voirie	118.00\$
C1400311	Financière Manuevie, assur. Collective d'octobre 2014	1 289.20\$
C1400312	Gestim inc., service d'inspection de septembre 2014	3 387.46\$
C1400313	Réseau Mobilité Plus, pagettes du service des incendies	23.97\$
C1400314	Alain Héту, entente de cellulaire de septembre 2014	65.00\$
L1400074	Copicom inc., location photocopieur 6 mois	627.76\$
L1400075	MRC du Haut-Richelieu, achat bac de recyclage	103.75\$
L1400076	Télébec, téléphone du garage et Pavillon des loisirs	208.72\$
L1400077	Hydro-Québec, électricité des lumières de rues	642.87\$
L1400078	Receveur Général du Canada, DAS d'août 2014	1 522.81\$
L1400079	Ministre du Revenu du Québec, DAS d'août 2014	3 733.84\$
L1400080	MRC du Haut-Richelieu, examen pratique Pompier 1 et MDO	94.00\$
L1400081	MRC du Haut-Richelieu, gestion matières résiduelles – Octobre 2014	4 573.38\$
L1400082	MRC du Haut-Richelieu, achat bac de recyclage	103.75\$
L1400083	Hydro-Québec, électricité du garage et Pavillon des loisirs	196.13\$
L1400084	Hydro-Québec, électricité du Centre communautaire	901.44\$

Pour un total de :

118 271.28\$

Dépenses par résolution

C1400306	Adams tonte de parterre, contrat des pelouses (2012-04-127)	2 491.12\$
C1400315	Abattoir Campbell inc., repas des bénévoles (2014-08-214)	1 207.24\$
C1400316	Robert Monast arrosage, engrais Église et Ctr Comm. (2014-02-060)	287.44\$
C1400317	Aménagements paysagers B.B., fleurs Comité d'embellissement (2014-02-060)	261.50\$
C1400318	Mark Handschin, dépl. Congrès FQM (2014-06-190)	259.20\$
C1400319	Martin Thibert, dépl. Congrès FQM (2014-06-190)	259.20\$

Pour un total de : **4 765.70\$**

5. LOISIRS ET CULTURE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA FÊTE DE NOËL LE 7 DÉCEMBRE 2014
2014-10-271 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense soit autorisée au montant de 2 500.00\$ pour la Fête de Noël du 7 décembre 2014. **ADOPTÉE.**

B) PAIEMENT DES SUBVENTIONS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
2014-10-272 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que deux (2) chèques au montant total de 495.00\$ soient émis à l'ordre de *Louis Alix (45.00\$)* et *France Robitaille (450.00\$)*, pour des subventions aux activités loisirs. **ADOPTÉE.**

#C1400320	Louis Alix (1 inscription danse)	45.00\$
#C1400322	France Robitaille (1 inscription hockey et boxe)	450.00\$

C) PAIEMENT À LIBRAIRIE MODERNE
2014-10-273 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 229.48\$ soit émis à l'ordre de *Librairie Moderne* pour l'achat de livres de bibliothèque. **ADOPTÉE.**

#C1400321	Librairie Moderne	229.48\$
-----------	-------------------	----------

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) AJUSTEMENTS AU TABLEAU DE DÉPLOIEMENT DU SCHÉMA DE SECURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT la disponibilité des pompiers de la municipalité de Saint-Sébastien et de quelques ajustements requis au tableau « Plan de mise en œuvre SECTION V – TABLEAUX DE DÉPLOIEMENT » de la municipalité de Saint-Sébastien a été modifié selon les éléments suivants :

- Une note écrite sous le tableau de déploiement des risques faibles-moyens et élevés-très élevés a été ajoutée :
* « Pour certaines périodes, afin d'assurer le nombre minimal de pompiers requis pour rencontrer la force de frappe, des entraides additionnelles de SSI limitrophe sont prévues.. »
- De même l'ajustement de la capacité en eau de l'autopompe de Saint-Sébastien a été augmenté à 4 450 l (auparavant 2 250 l) dans les tableaux de déploiement.
- Pour le tableau de déploiement portant sur les risques faibles et moyens, dans la zone 29, l'autopompe 5 000 l d'Henryville est ajoutée et pour la zone 30, l'autopompe 9 080 l de Saint-Alexandre est ajoutée.
- Pour le tableau de déploiement portant sur les risques élevés et très élevés, pour la zone 28, Henryville remplace Venise-en-Québec, en raison de la proximité géographique (erreur observée au 1^{er} SCRI), dans la colonne SSI et conséquemment ajout de son véhicule autopompe de 5 000 l. De même, à la zone 29, l'autopompe de 5 000 l de Henryville est ajoutée.

CONSIDÉRANT QUE pour la MRC du Haut-Richelieu, ces modifications ne diminuent pas la protection incendie au niveau de l'intervention au contraire, elle l'augmente et assure la force de frappe;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu confirme que ces ajustements n'ont aucune incidence sur les objectifs de protection prévus au SCRI;

EN CONSÉQUENCE :

2014-10-274 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les ajustements tels que décrits au tableau de déploiement ci-inclus. **ADOPTÉE.**

B) FIN DE LA FACTURATION DE L'ENTRAIDE INCENDIE AVEC HENRYVILLE

CONSIDÉRANT QUE notre service des incendies est appelé en entraide automatique avec le service des incendies de la municipalité d'Henryville et vice-et-versa;

CONSIDÉRANT QUE l'échange de service revient pratiquement à part égale entre nos deux municipalités;

EN CONSÉQUENCE :

2014-10-275 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la facturation pour l'entraide incendie avec la municipalité d'Henryville soit abolie et que cette mesure s'applique rétroactivement au 1^{er} octobre 2014. ADOPTÉE.

C) ARRIMAGE DES SERVICES D'URGENCE ET PROCESSUS D'APPEL LORS D'ACCIDENTS DE LA ROUTE

2014-10-276 Numéro de résolution annulé car dossier remis à l'étude pour une séance ultérieure.

D) AUTORISATION DE SIGNATURE POUR DE L'ENTRAIDE INCENDIE AVEC LA VILLE DE BEDFORD

CONSIDÉRANT l'intérêt des services de sécurité des incendies de la municipalité de Saint-Sébastien et la ville de Bedford de prêter secours pour le combat des incendies à l'autre municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de conclure une entente entre nos deux municipalités;

EN CONSÉQUENCE :

2014-10-277 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien autorise l'adoption d'une entente avec la Ville de Bedford,

QUE le maire M. Martin Thibert et la directrice générale Mme Manon Donais, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Sébastien, ladite entente aux conditions prévues à cette fin. ADOPTÉE

E) AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 461

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Jean-Charles Fournier, qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement 461 relatif aux « Feux en plein air ».

F) PAIEMENT À ARÉO-FEU

2014-10-278 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 360.98\$ soit émis à l'ordre de *Aréo-Feu* pour la réparation des boyaux d'incendie et le nettoyage d'un habit de combat. **ADOPTÉE.**

#C1400323

Aréo-Feu

360.98\$

G) PAIEMENT À GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR

2014-10-279 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 290.04\$ soit émis à l'ordre de *Garage Stéphane Belhumeur* pour la réparation des freins de la citerne. ADOPTÉE.

#C1400324	Garage Stéphane Belhumeur	290.04\$
-----------	---------------------------	----------

H) PAIEMENT DES COMPENSATIONS DE FORMATION À 2 POMPIERS

2014-10-280 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que deux (2) chèques au montant total de 600.00\$ soient émis à l'ordre de *Jonathan Labonté (300.00\$)* et *Francis Lamarre (300.00\$)*, pour une compensation des frais de déplacements et repas lors de la formation ONU. ADOPTÉE.

#C1400325	Jonathan Labonté	300.00\$
#C1400326	Francis Lamarre	300.00\$

I) PAIEMENT À SECURITÉ MASKA (1982) INC.

2014-10-281 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 3 982.24\$ soit émis à l'ordre de *Sécurité Maska (1982) inc* pour l'inspection des cascades et cylindre d'air. ADOPTÉE.

#C1400327	Sécurité Maska (1982) inc.	3 982.24\$
-----------	----------------------------	------------

J) PAIEMENT À EDITIONS PETITE MINE

2014-10-282 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 89.90\$ soit émis à l'ordre des *Éditions Petite Mine* pour l'achat de livres d'enfants pour la semaine de prévention. ADOPTÉE.

#C1400328	Éditions Petite Mine	89.90\$
-----------	----------------------	---------

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 191 RANG DES DUSSAULT

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure présentée par M. Adam St-André à la municipalité de Saint-Sébastien pour le bâtiment accessoire à un usage résidentiel situé au 191, rue Dussault;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de régulariser une construction déjà débutée;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment accessoire projeté respecte les normes du règlement de zonage mis à part celle relative à la superficie maximale permise de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la demande est effectuée en toute bonne foi et que le demandeur a cessé les travaux durant la procédure;

CONSIDÉRANT QUE le fait de se soumettre à la réglementation en ce qui concerne la superficie maximale du bâtiment obligerait la reconstruction de la fondation;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne porte pas atteinte à la jouissance de leur propriété des propriétaires voisins;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

EN CONSÉQUENCE :

2014-10-283 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la dérogation mineure concernant la superficie du garage projeté sur le lot 5 525 194 à 79.56 mètres carrés soit 4.56 mètres carrés de plus qu'autorisé par le règlement de zonage no 396 article 3.10. ADOPTÉE

B) DEMANDE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE LA RIVIÈRE DU SUD, BRANCHE 19

2014-10-284 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE demande soit faite auprès de la MRC du Haut-Richelieu afin que des travaux de nettoyage et d'entretien soient effectués dans la branche 19 de la Rivière du Sud;

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien avise la MRC du Haut-Richelieu de son intention de procéder à la répartition des frais encourus selon la superficie contributive des terrains situés sur le territoire de la municipalité et à cet effet, demande à la MRC de produire un projet de répartition avec une marge de plus ou moins 10% d'erreur, à titre indicatif seulement, sans obligation de la part de la municipalité de maintenir ce mode de répartition;

QUE le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés.

QUE la présente résolution abroge et remplace la résolution 2014-06-180 adoptée lors de la séance ordinaire du 6 juin 2014. **ADOPTÉE.**

C) DEMANDE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE LA RIVIÈRE DU SUD, BRANCHE 27A

2014-10-285 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE demande soit faite auprès de la MRC du Haut-Richelieu afin que des travaux de nettoyage et d'entretien soient effectués dans la branche 27A de la Rivière du Sud;

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien avise la MRC du Haut-Richelieu de son intention de procéder à la répartition des frais encourus selon la superficie contributive des terrains situés sur le territoire de la municipalité et à cet effet, demande à la MRC de produire un projet de répartition avec une marge de plus ou moins 10% d'erreur, à titre indicatif seulement, sans obligation de la part de la municipalité de maintenir ce mode de répartition;

QUE le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés;

QUE la présente résolution abroge et remplace la résolution 2014-06-181 adoptée lors de la séance ordinaire du 6 juin 2014. **ADOPTÉE.**

D) DEMANDE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE LA RIVIÈRE DU SUD, BRANCHE 30

2014-10-286 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE demande soit faite auprès de la MRC du Haut-Richelieu afin que des travaux de nettoyage et d'entretien soient effectués dans la branche 30 de la Rivière du Sud;

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien avise la MRC du Haut-Richelieu de son intention de procéder à la répartition des frais encourus selon la superficie contributive des terrains situés sur le territoire de la municipalité et à cet effet, demande à la MRC de produire un projet de répartition avec une marge de plus ou moins 10% d'erreur, à titre indicatif seulement, sans obligation de la part de la municipalité de maintenir ce mode de répartition;

QUE le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés;

QUE la présente résolution abroge et remplace la résolution 2014-06-182 adoptée lors de la séance ordinaire du 6 juin 2014. **ADOPTÉE.**

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) OCTROI DE CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a fait des appels d'offres sur invitation le 3 septembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE trois compagnies ont transmis leur soumission à la date et l'heure requis dans l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse s'est avérée non conforme car l'annexe IV n'a pas été complété en entier;

EN CONSÉQUENCE :

2014-10-287 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le contrat pour le déneigement et l'entretien des stationnements municipaux pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016, conformément à la soumission datée du 25 septembre 2014, au montant de 5 921.22\$ (taxes incluses), soit octroyé à M. Gérald Duval, considérant qu'elle s'est avérée être la soumission la plus basse conforme. **ADOPTÉE.**

B) OCTROI DE CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a fait des appels d'offres sur invitation le 10 septembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE deux compagnies ont transmis leur soumission à la date et l'heure requis dans l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

2014-10-288 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le contrat pour le déneigement et l'entretien des chemins municipaux pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016, conformément à la soumission datée du 30 septembre 2014, au montant de 82 605.86\$ (taxes incluses), soit octroyé à la compagnie B. Frégeau & fils inc., considérant qu'elle s'est avérée être la soumission la plus basse conforme. **ADOPTÉE.**

C) PAIEMENT À L'HOMME ET FILS INC.

2014-10-289 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 95.75\$ soit émis à l'ordre de *L'Homme et fils inc.* pour l'achat de divers matériaux pour le parc. **ADOPTÉE.**

#C1400329	L'Homme et fils inc.	95.75\$
-----------	----------------------	---------

D) PAIEMENT À COMPO-HAUT-RICHELIEU INC.

2014-10-290 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 1 436.04\$ soit émis à l'ordre de *Compo-Haut-Richelieu inc.* pour l'achat de bacs verts à poubelle. **ADOPTÉE.**

#C1400330	Compo-Haut-Richelieu inc.	1 436.04\$
-----------	---------------------------	------------

E) PAIEMENT À COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC

2014-10-291 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 325.66\$ soit émis à l'ordre de *Compteurs d'eau du Québec* pour l'achat d'un compteur pour le quadruplex de la rue Forget. **ADOPTÉE.**

#C1400331	Compteurs d'eau du Québec	325.66\$
-----------	---------------------------	----------

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent aider les enfants de l'école Capitaine-Luc-Fortin, Édifice St-Joseph de Saint-Sébastien, pour l'aide aux devoirs;

EN CONSÉQUENCE :

2014-10-299 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à la majorité des conseillers présents, de transférer le montant budgétaire de 2 300.00\$. **ADOPTÉE**

M. Michel Morin, conseiller, explique son point de vue et mentionne son désaccord avec cette proposition.

C) PAIEMENT À ME PAUL CLAUDE BÉRUBÉ, AVOCATS

2014-10-300 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 229.95\$ soit émis à l'ordre de *Me Paul Claude Bérubé, avocats* pour ses honoraires à la Cour municipale. **ADOPTÉE.**

#C1400336 Me Paul Claude Bérubé, avocats 229.95\$

D) PAIEMENT À LA CHAMBRE DE COMMERCE POUR LA RENCONTRE AVEC M. ROBERT POETI DU MINISTÈRE DU TRANSPORT DU QUEBEC

2014-10-301 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 367.92\$ soit émis à l'ordre de *la Chambre de commerce du Haut-Richelieu*, pour la rencontre avec M. Robert Poeti. **ADOPTÉE.**

#C1400337 Chambre de commerce du Haut-Richelieu 367.92\$

E) PAIEMENT À PAPETERIE COWANSVILLE INC.

2014-10-302 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 109.00\$ soit émis à l'ordre de *Papeterie Cowansville inc.*, pour l'achat de caisses de papier blanc. **ADOPTÉE.**

#C1400338 Papeterie Cowansville inc. 109.00\$

F) PAIEMENT À COPICOM INC.

2014-10-303 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 344.95\$ soit émis à l'ordre de *Copicom inc.* pour des copies supplémentaires au contrat et frais de base. **ADOPTÉE.**

#C1400339 Copicom inc. 344.95\$

G) PAIEMENT À MADAME MANON DONAIS

2014-10-304 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 62.06\$ soit émis à l'ordre de *Manon Donais*, pour ses frais de déplacement de septembre 2014. **ADOPTÉE.**

#C1400340 Manon Donais 62.06\$

H) PAIEMENT À CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE (CIB)

2014-10-305 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un chèque au montant de 172.46\$ soit émis à l'ordre de *CIB*, pour de la formation du logiciel des permis. **ADOPTÉE.**

#C1400341 Corporation Informatique Bellechasse 172.46\$

10. VARIA

Rien à signaler.

11. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

12. COURRIER

La directrice générale fait mention du courrier d'information générale, entre autres :

- **Courriel de Mme Irène King, Directrice générale de la Régie Intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire, nous informant de la démission de notre Technicien en prévention incendie, M. Francis Vallières, à compter du 10 octobre 2014.**
- **Lettre du Ministère des Transports du Québec nous informant de l'ouverture du tronçon de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la route 133 à Saint-Sébastien, le mercredi 8 octobre 2014 vers 10h.**

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21H40

2014-10-306 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21h40. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière